CIRCULAIRE D'ADHÉSION 2019 - 2020

apel *Association de parents d'élèves de l'enseignement libre*

Avec ses 947 000 adhérents, **l'APEL** (Association de parents d'élèves de l'enseignement libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement catholique. Pour en savoir plus :

www.apel.fr

L'APEL à Sainte-Geneviève regroupe tous les parents d'élèves qui le souhaitent. Elle participe, en tant que partenaire à part entière de l'école, aux rencontres avec les enseignants, aux conseils de classe, au conseil pastoral, au conseil d'établissement.

Dans chaque classe **les parents sont représentés par 2 parents correspondants,** désignés ou élus pour la durée de l'année scolaire. Ils participent aux rencontres avec l'enseignant ou au conseil de classe, et assurent un rôle de liaison, d'écoute et de soutien. Avec objectivité, disponibilité et discrétion, ils veillent à la qualité des relations au sein de la communauté éducative. Ils transmettent, aux réunions trimestrielles de **l'Apel,** les attentes des parents et participent aux différentes manifestations. Ce rôle n'apporte aucun privilège au sein de l'établissement mais la satisfaction de participer à la vie de l'école.

L'association des parents d'élèves est administrée bénévolement par **un conseil d'administration composé de 27 membres** maximum **élus par l'Assemblée Générale Ordinaire**. Le conseil d'administration est constitué pour une durée de 3 ans, renouvelable par tiers lors de l'Assemblée Générale de la rentrée. Le conseil assure, en toutes circonstances, la gestion courante de l'association qu'il représente. Il élit un bureau dont il contrôle la gestion. Il se réunit toutes les fois que cela est nécessaire, au moins une fois par trimestre. **Date de l'Assemblée générale : 19/09/2019**

Tous les projets et actions réalisées par **L'APEL** sont possibles grâce à l'investissement des parents bénévoles et aux cotisations des adhérents. Si vous souhaitez participer aux actions de **L'APEL,** vous pouvez nous écrire ou venir à notre rencontre lors du café de la rentrée. Pour adhérer à **L'APEL,** il vous suffit de payer une cotisation annuelle unique par famille. **La cotisation pour l'année 2019-2020 s'élève à 31€** et sera prélevée sur votre facture par **l'OGEC** (organisme de gestion de l'établissement Sainte Geneviève).

Design : Virgie

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous pouvez nous adresser votre candidature

Soit à l'aide du coupon réponse au nom de **L'APEL** au secrétariat de l'établissement.

Soit par mail à l'adresse suivante : **apel@esg95.net**

Nous sommes également à votre écoute pour répondre à vos questions à l'adresse ci-dessus. Nous serons présents le jour de la rentrée pour échanger avec vous sur l'année scolaire qui débute.

apel

Date limite de réception des candidatures

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

COUPON-RÉPONSE DE CANDIDATURE*

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : .....

Prénom : .....

Parent de : .....

Classe de : .....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

E-mail : .....@.....

Souhaite se présenter* (cocher la case qui vous correspond) :

☐ à l'élection des parents correspondants en classe de .....
(par ordre de préférence)

.....

☐ à l'élection des membres du Conseil d'Administration

* Les candidats doivent joindre à leur coupon réponse une lettre de candidature sans formalisme particulier présentant leur motivation à devenir parent correspondant.